

DÉPARTEMENT UN SOUTIEN FINANCIER ANNUEL PORTÉ À 3 MILLIONS D'EUROS POUR LE SDIS 77

© Muriel Roux

En reconnaissance du SDIS 77 qui œuvre chaque jour à la sécurité des Seine-et-Marnais, la 5e convention pluriannuelle a été signée entre la collectivité et son service départemental ce lundi 22 mars, renforçant ainsi son soutien financier. Signature suivie d'une remise, à l'Ordre de Malte, d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes.



Créé le: 23/03/2021

- Mis à jour le : 23/03/2021

La 5^e convention entre le Département et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), signée ce lundi 22 mars et à laquelle a participé le Président de Seine-et-Marne, vient officialiser la poursuite de leur coopération pour les années 2021 à 2023.

Une forte mobilisation pendant la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire, [le SDIS 77](https://www.sdis77.fr/) a vu ses activités augmenter. Mobilisés pour participer activement à la campagne de vaccination, les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne mènent aussi de nombreuses actions d'intervention auprès des établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) et du centre hospitalier de Jossigny.

Face à ce contexte exceptionnel, le SDIS 77 a pu notamment compter sur la mobilisation de [l'Ordre de Malte](https://www.ordredemaltefrance.org/). Créée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, cette association agréée de sécurité civile intervient pour accueillir, secourir et soigner les personnes fragilisées, en plus de ses formations au secourisme.

Soutien aux EHPAD, participation aux interventions de secours du SAMU, collaboration avec les brigades sanitaires... L'Ordre de Malte intervient ainsi dans le dispositif de secours du département, aux côtés des sapeurs-pompiers du SDIS et des forces de l'ordre du territoire seine-et-marnais.

Un double soutien financier

Face à la hausse des activités du SDIS et de l'Ordre de Malte depuis le début de la crise sanitaire, le Département a décidé de renforcer son soutien dans l'exercice de leurs missions.

Le SDIS 77 reçoit ainsi une enveloppe annuelle de 3 millions d'euros qui prend en compte la hausse de l'activité opérationnelle durant cette crise sanitaire et permet de financer la mise en place de la revalorisation de la prime de feu. La subvention annuelle du Département est ainsi portée à un niveau de 115,8 millions d'euros, dont 4,6 millions au titre de l'investissement.

Concernant les associations agréées de sécurité civile, le Département déploie un dispositif de subvention pour des projets d'investissement. Actif dès 2021, ce dispositif permettra ainsi de répondre en partie aux besoins de l'Ordre de Malte et s'ajoutera au dispositif de don de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV). En remerciement de leur mobilisation auprès du SDIS 77, le Département a offert un VSAV à l'Ordre de Malte ce lundi 22 mars.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communiqué de presse - Le Département de Seine-et-Marne renforce son soutien financier au SDIS 77 à hauteur de 115 millions d'euros.pdf PDF - 188.03 Ko (/sites/default/files/media/downloads/communique-de-presse-le-departement-de-seine-et-marne-renforce-son-soutien-financier-au-sdis-77-a-hauteur-de-115-millions-deuros-.pdf)

EN SAVOIR PLUS



SEINE-ET-MARNE MAGAZINE

Seine & Marne Mag n°132

À l'image de notre engagement, répondant 24h/24 et 7 jours/7 aux sollicitations, les sapeurs-pompiers sont présents aux côtés des Seine-et-Marnais. Leur mission, à l'instar du monde médical, est de venir en aide et de sauver leur prochain, sans distinction.

Nous leur devons tout notre respect et la fierté de compter en leurs rangs tant de sapeurs-pompiers volontaires, citoyens engagés eux aussi au service de tous. Ce numéro leur est consacré.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 11.29

MO